



Procès-verbal de la cent quatre-vingtième séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Blaise du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 28 janvier 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hélène Paré, parent  
Stéphanie Lefebvre, parent  
Marie-Ève Lefebvre, parent et représentante au comité de parents  
Anick Boudreau, parent  
Karine Bellavance, parent  
Karine Bernier, enseignante  
Charlotte Comiré, enseignante  
Naomie Charron, enseignante  
Valérie Benoit, technicienne au service de garde (Teams)  
Marie-Claude Robert, directrice

ÉTAIT ABSENTE :

Mylène Roy, technicienne en éducation spécialisée

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution SB 25-26-09

Il est proposé par Karine Bernier

Que l'assemblée soit ouverte à 18h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 janvier 2026

Résolution SB 25-26-10

Il est proposé par Karine Bellavance

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au Varia :

- Indice de défavorisation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 octobre 2025

Résolution SB 25-26-11

Il est proposé par Anick Boudreau

Que le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions du public

Aucun public

5. Mot de la présidente

Aucun mot

6. Budget révisé

La direction présente le budget. Le tout est presque identique au budget initial, avec l'ajout de certaines mesures dont le montant n'était pas encore connu. Il est encore question de retenues au niveau de certaines mesures et de contrôle des dépenses. Il est proposé par Stéphanie Lefebvre de faire certaines activités pour financer des sorties.

Résolution SB 25-26-12

Il est proposé par Naomie Charron

Que le budget soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Dépôt des mesures protégées

Présentation du document par la direction.

[Résolution SB 25-26-13](#)

Il est proposé par Karine Bernier et appuyé par Anick Boudreau

Que la confirmation du dépôt des mesures protégées soit déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Modalités des COSP

Présentation du document par la direction. La répartition des contenus est identique à l'an passé.

[Résolution SB 25-26-14](#)

Il est proposé par Charlotte Comiré

Que le document soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Sorties scolaires

Les sorties ont été approuvées plus tôt par courriel. Il est proposé que les sorties soient décidées plus tôt dans l'année afin d'être présentées au conseil d'établissement plus rapidement.

#### 10. Variation du fonds à destination spéciale

Présentation des mouvements qui ont eu lieu dans le compte par la direction d'école. La direction fait part d'une situation particulière. Un dépôt fait n'a pas été enregistré dans le compte et est manquant. Le dépôt a été fait à la banque, mais il n'y a aucune trace de ce dépôt. La direction a soulevé le problème au centre de services qui a fait une demande de recherche auprès de Garda. Comme le centre de services n'a pas eu de retour de Garda, une plainte a été ouverte avec la banque. Il s'agit d'un montant de 4530\$ en lien avec une campagne de financement et un montant de 760\$ en lien avec les activités de financement de miss Annie pour le voyage à Ottawa.

Nous discutons d'une possible vente de vêtement des Kodiaks, du financement des chandails pour le parascolaire et de l'achat d'une tente pour les activités sportives.

Solde : 56 381\$

#### 11. Grille-horaire 2026-2027

L'an prochain, les récréations devront durer 20 minutes en excluant le temps de déplacement. Nous devons donc revoir la grille actuelle afin de répondre aux normes. Une des options est de réduire le temps de déplacement des élèves. Nous ferons des chronométrages la semaine prochaine afin de voir ce qu'il est possible de faire.

#### 12. Vie de l'école

Nous discutons des brigades, du projet créatif, de l'animation de tournois et de l'Aide offerte par les élèves de 6<sup>e</sup> année aux petits.

#### 13. Cour d'école

Une rencontre est prévue pour revoir les détails et prendre certaines décisions avec le comité.

#### 14. Mots divers

Aucun

15. Varia

- Indice de défavorisation

- Il y aura modification de l'indice de l'école Saint-Blaise pour donner suite à un recensement. L'indice passera de 6 à 9, ce qui veut dire que l'école aura un indice de milieu défavorisé. Cela signifie que le maximum d'élève par groupe au préscolaire passera à 18 et pour le primaire à 20. Des mesures d'aide monétaires seront aussi ajoutées. L'indice n'est pas en lien avec le salaire des familles, mais avec le niveau de scolarisation des mères.

16. Levée de la séance

[Résolution SB 23-24-15](#)

Proposée par Karine Bernier à 20h29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Marie-Eve Lefebvre, Présidente

---

Marie-Claude Robert, directrice